

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Organisation des NU bénéficiaire: UNESCO	Domaine Prioritaire : (i)Renforcement de la cohésion sociale intra et inter communautaire, (ii) Réinstallation des PDI et des réfugiés retournés, Relèvement communautaire
Directeur du Programme: Nom: SOSSOU Benoît, Représentant Adresse: Rue 1778, près de la Compagnie de sécurisation des Diplomates, Yaoundé, Cameroun, PB 12909. Téléphone: +(237) 33 01 90 35 / +(237) 33 01 90 36 Courriel: b.sossou@unesco.org	Ministère ou autre entité nationale: Nom: Ministère de la Communication, du Civisme, du Dialogue et de la Réconciliation Nationale Adresse: Bangui, RCA Téléphone: +(236) 21 61 26 35
N° du Programme:	Durée du Programme: 18 mois Date de démarrage estimée: 1 ^{er} décembre 2008
Nom du Programme: Radios Communautaires	Lieux couverts par le Programme: Birao et Paoua
Description du Programme. Installation de 2 radios communautaires dans les localités de Birao et Paoua en vue de produire et diffuser des émissions sur la protection des populations vulnérables notamment des femmes, la sensibilisation au retour des déplacés et réfugiés, et le désarmement et la démobilisation des ex-combattants, la lutte contre le VIH/SIDA, etc..	Coût total du Programme: Montant demandé par le FCP: 324 000 USD Contribution de Agence des UN récipiendaires : 25 000USD TOTAL: 349 000 USD
Objectifs Globaux de Consolidation de la Paix et Objectifs Immédiats: Objectif global : Instaurer une culture de la paix, à travers l'information/formation des communautés de bas Objectifs immédiats : (i) Installer 2 radios communautaires fonctionnelles, (ii) Former le personnel de ces radios à la production des émissions centrées sur la culture de la paix, (iii) Produire et diffuser des émissions sur la protection des populations vulnérables notamment des femmes, la sensibilisation au retour des déplacés et réfugiés, et le désarmement et la démobilisation des ex-combattants.	
Résultats et Activités Clés: <ul style="list-style-type: none"> • 32 opérateurs sont formés pour les besoins de la radio (8 animateurs, 3 techniciens, 5 gestionnaires par radio) • Des équipements radios numériques performants installés et opérationnels émettent sur un rayon de 70 km ; • La programmation et la diffusion d'émissions connaissant une grande audience et correspondent à des besoins réels des communautés ; • Une équipe formée à la promotion de la femme et au retour des réfugiés produit des émissions sur ces thèmes, avec la participation de la communauté ; 	
Montant Total Approuvé: \$ _____	

Au nom de:

Signature

Date

Nom/Titre

[Autorité nationale, le cas échéant]

Organisation des NU bénéficiaire

Co-président (Gouvernement)

Co-président (ONU)

Analyse de la situation et contexte

La République Centrafricaine est un grand pays avec une très faible densité de population. Les difficultés d'accès à certaines régions accentuent l'enclavement et l'isolement des populations retournées dans leurs villages. Le déficit d'information et le manque d'espace d'expression et de dialogue observé dans certaines régions sont importants tout comme l'absence d'alternatives concrètes de réinsertion socio-économique pour la majorité des jeunes. Ces faiblesses constituent un risque tangible de perturbation des efforts de rétablissement et de consolidation de la paix entrepris dans ces régions.

Les communautés de Birao et de Paoua ont été ciblées car elles ont vécu des évènements traumatisant ayant détérioré la confiance communautaire.

Justification du programme

Le manque d'outils de communication pour soutenir les initiatives de relance des activités de production économiques ne facilite pas toujours l'émergence d'une dynamique sociale culture de la paix aidera à instaurer une culture de la paix dans les communautés bénéficiaires.

Le personnel de la radio recevra les formations nécessaires pour permettre de faire passer les messages en langues locales sur les questions de désarmement, la protection des populations vulnérables notamment des femmes, la sensibilisation au retour des déplacés et réfugiés, et le désarmement et la démobilisation des ex-combattants etc. De plus, le Haut Commissariat pour les Réfugiés et l'Organisation des Femmes Centrafricaines appuieront la production sur leurs thématiques.

Sans l'intervention de ce programme, une grande partie de la population ne recevra pas les rudiments pour préserver la paix, prévenir et résoudre les conflits qui entraînent les violences. L'ignorance pourrait permettre la persistance des comportements négatifs dans la lutte contre le SIDA, dans la recherche de la stabilité et de la paix, ce qui risque de favoriser l'installation d'un climat de conflits.

Le présent projet propose l'installation de radios communautaires à Birao et à Paoua dont le but sera d'accompagner les programmes de développement et l'autopromotion des bénéficiaires ainsi que d'instaurer une culture de la paix.

Démarche du programme

La pauvreté et l'ignorance sont les principaux problèmes que le programme va aider à résoudre. Il s'agira notamment de :

- Promouvoir les médias de proximité pour la promotion de la culture de la paix,
- Offrir aux populations, surtout aux femmes, jeunes, ex-combattants et autres groupes vulnérables, un accès à l'information afin de les aider à mieux s'appropriier les

dynamiques de développement communautaires et élargir ainsi les opportunités de réinsertion socio-économique.

- Former et informer les communautés à la base, pour leur développement économique, la lutte contre le VIH/SIDA, les comportements citoyens, la protection des populations vulnérables notamment des femmes, la sensibilisation au retour des déplacés et réfugiés, et le désarmement et la démobilisation des ex-combattants.

Les résultats escomptés sont les suivants :

- Une meilleure participation des populations vivant en zones rurales à la vie de la cité, notamment en perspectives des futures élections
- Les femmes, jeunes, populations retournées seront mieux informées sur leurs droits et pourront les faire valoir
- Un dialogue local permanent
- Un meilleur taux de scolarisation des enfants et surtout des jeunes filles
- Gestionnaires des radios communautaires outillés pour une gestion efficace et transparente
- Capacité des radios à faire passer des messages sur les thèmes retenus, à travers des émissions de bonne qualité

Les principaux bénéficiaires du programme sont les populations des localités de Birao et Paoua et en particulier les **femmes et les jeunes**. Les 2 radios communautaires donneront la priorité aux femmes et aux jeunes, tant sur le plan du personnel que dans le contenu des programmes. Ils y joueront des rôles de premier plan à tous les niveaux : comité de gestion, programmes, animation, technique. Sur ce volet, le projet s'appuiera sur l'Organisation des femmes Centrafricaines (OFCA)

Les programmes eux-mêmes concerneront prioritairement les femmes : éducation de la jeune fille, alphabétisation, droits de la femme, santé de la reproduction, lutte contre le VIH/SIDA (transmission de la mère à l'enfant) etc. **L'aspect genre** développé dans ces médias communautés participe à l'épanouissement de la femme dont le rôle dans l'économie nationale n'est plus à démontrer.

D'autre part, un accent sera mis sur la culture de la paix en faveur des jeunes (ex combattants, élèves etc.) dans les langues locales afin de les impliquer au maximum dans la réussite pour la pérennisation du projet. Des programmes spécifiques pour les populations déplacées, réfugiées et retournées seront créés en collaboration avec le HCR.

Le partenaire de mise en œuvre est le **Ministère de la Communication** qui assure la responsabilité institutionnelle du projet. Il participera activement aux différentes étapes de la mise

en œuvre. **Le programme contribuera à l'amélioration des capacités d'organisation** de la société civile et des institutions nationales. Par l'information et la formation des populations aux droits humains, il aidera à accroître et améliorer la participation de la population à la gestion des affaires publiques à travers une meilleure communication entre l'Etat et la société civile. Les radios communautaires vont informer et éduquer régulièrement la population sur le rôle et les activités de l'Etat et des institutions décentralisées, éduquer les populations sur les droits et les devoirs des citoyens, sensibiliser les autorités administratives et gouvernementales sur l'importance de la population et de la société civile dans la bonne gestion des affaires publiques.

Leçons tirées d'expériences antérieures dans ce domaine : les 16 radios communautaires installées par l'UNESCO au Cameroun se sont déjà montrées particulièrement efficaces dans les campagnes de vaccination, prévention et lutte contre le SIDA, droits de l'homme et citoyenneté, lutte contre les violences faites aux femmes (on a noté une plus forte participation des femmes aux élections dans les zones où les radios communautaires faisaient des émissions sur ce thème), droits de l'homme (augmentation du nombre d'établissement d'actes de naissances des enfants dans les zones où les populations ne percevaient la nécessité de leur faire).

Dans la mise en œuvre de ce programme, les leçons de ces expériences seront incorporées dans les contenus des formations des animateurs et dans les programmes diffusés.

Les indicateurs qui seront utilisés pour mesurer l'impact du programme seront notamment :

- L'appropriation de la radio communautaire par les bénéficiaires (mesurée par la participation de plus en plus importante des populations aux émissions radio),
- La mobilisation des ressources au niveau local pour le fonctionnement de la radio.

Le suivi – évaluation de l'ensemble du projet sera assuré par l'UNESCO. Un programme de suivi- évaluation de l'impact des émissions sera enseigné au personnel des radios communautaires qui pourront faire un suivi permanent. Ce programme permettra d'évaluer les performances du projet, de mesurer son impact, afin de décider des mesures à envisager en perspective dans le cadre de la pérennisation.

Durabilité du Programme :

Le Programme sera mis en œuvre au-delà de la durée du Fonds de Consolidation de la Paix (FCP). Les mesures pour la pérennisation du projet sont notamment la mobilisation des ressources des fonds auprès ONG internationales et nationales en échange de production des émissions thématiques qui les intéressent telles que campagnes de vaccination pour OMS, cartes de membres d'adhérents au niveau local, paiement des communiqués et autres ressources propres à la radio.

Une formation du personnel des radios sera organisée sur la recherche de fonds pour le fonctionnement de la radio.

D'autre part, des activités spécifiques seront menées pour une meilleure appropriation de l'outil par les bénéficiaires, notamment :

- La sensibilisation à travers les campagnes d'information, d'éducation et de communication ciblées en direction des bénéficiaires et des acteurs de développement concernés, sur l'importance de la radio communautaire comme outil efficace au service de la paix et du développement durable.
- Les études d'audiences, l'appui des communautés dans le montage des dossiers administratifs et techniques et dans la mobilisation de leur contribution.
- L'accompagnement des communautés au travers l'élaboration/ mise en œuvre sur une période d'un an d'un plan de formation des équipes d'animation, des équipes d'animation ainsi que des comités de gestion de chaque radio.

Arrangements de gestion et de coordination

La mise en œuvre du programme est réalisée par **l'UNESCO**. Cette dernière coordonnera la mise en œuvre du Programme. Une réunion semestrielle sera tenue avec les partenaires et représentants des radios communautaires. Des rapports, semestriels et de fin d'exécution seront élaborés et transmis par l'UNESCO aux partenaires. Les mécanismes de suivi seront placés sous la responsabilité technique de l'UNESCO pour les aspects de formation, d'achat et installation des équipements, de sensibilisation, et de fonctionnement en liaison avec le Ministère.

Le **Ministère de la Communication, du Dialogue, du Civisme et de la Réconciliation Nationale** en assure la responsabilité institutionnelle. Les décisions d'orientation substantive devront être effectuées après concertation entre les diverses parties. Le **Gouvernement** à travers le Ministère de la Communication aura pour missions de :

- offrir la régulation institutionnelle du fonctionnement des radios communautaires visées dans le cadre du présent accord,
- valider les dossiers administratifs et techniques présentés par les communautés postulantes,
- attribuer les fréquences nécessaires sur la base de leur disponibilité,
- participer à la formation des personnels des radios communautaires en cause, sur les aspects relevant de son domaine de compétence.

Les **Communautés** bénéficiaires seront chargées d'élire un comité de gestion, de mettre à disposition le bâtiment, d'obtenir les autorisations légales et de recruter et prendre en charge le personnel.

Le comité de gestion contribuera à la mobilisation locale des ressources humaines et matérielles. Pendant la phase de mise en place de la radio, il aidera à mettre à disposition du projet, le bâtiment et le pilône en négociant avec les mairies ou autres partenaires locaux. Il devra obtenir les autorisations légales, recruter et prendre en charge le personnel d'animation et d'utilisation du matériel technique de la radio.

Dans la phase de fonctionnement, le comité de gestion est responsable du bon déroulement des activités de la radio, respect de la ligne éditoriale, programmation des émissions, respect des contrats avec les partenaires de la radio qui appuient la production des émissions.

Le comité de gestion recherche les fonds au niveau local et international pour le fonctionnement de la radio.

Le comité de gestion élit lui-même ses membres dans la communauté concernée et détermine le nombre de représentant qu'il souhaite dans son bureau. Dans tous les cas les membres essentiels du bureau du comité de gestion sont : le président, le trésorier, le secrétaire général.

Le HCR et l'OFCA seront sollicités pour la formation et la production d'émission thématique notamment sur les femmes et sur les populations vulnérables telles que réfugiée, déplacée et retournée.

Capacité de mise en œuvre de l'UNESCO

L'UNESCO est l'agence des Nations Unies qui la Communication pour mandat. Au niveau du siège, il y a une Direction Générale adjointe pour la Communication avec un programme international, le PIDC (Programme International du développement de la Communication), et une direction des achats des équipements. L'UNESCO a un important programme de mise en place de radios commentaires à travers le monde, de plusieurs dizaines d'années.

Le Bureau cluster UNESCO de Yaoundé qui comprend la Centrafrique et qui exécutera le projet, a déjà installé :

- 16 radios communautaires,
- 1 radio au Congo dans la région du Pool (post-conflit),
- 2 en cours au Tchad (post-conflit).

L'expérience et l'expertise de l'UNESCO, les avantages que présente l'Organisation pour l'achat des équipements, présente plusieurs avantages :

La direction des achats des équipements (Procurement Division) qui se trouve au siège de l'UNESCO à Paris est composée d'ingénieurs de communicateurs d'experts dont le rôle est d'acheter les équipements pour les projets de radio que l'UNESCO fait dans le monde entier (notamment en Amérique du sud, en Asie, en Afrique de l'ouest).

Ces experts ont la connaissance du matériel et la compétence pour décider à chaque instant du type de matériel en fonction des réalités de terrain et des avancées technologiques. De plus, ils vérifient le matériel qui est envoyé et le testent en cas de besoin. Ils peuvent ainsi changer de fournisseur selon le contexte. En cas de problème à l'arrivée du matériel c'est encore cette direction qui règle les potentiels problèmes.

Par ailleurs, **l'harmonisation effective** de toutes les radios mises en place par l'UNESCO permettra des meilleurs échanges entre les radios communautaires tant sur le plan de l'utilisation des matériels que des modules de formations techniques, des contenus des programmes ou des achats de matériel de rechange.

Le mécanisme de mise en œuvre du projet se résume dans les phases suivantes :

▶ Phase 1: Détermination des sites précis de la radio : en fonction des critères techniques et sociaux

▶ Phase 2: Sensibilisation des populations

Elle est permanente du début à la fin du projet et un programme effectif sera établi pour chaque station. Cette sensibilisation aboutira à la mise en place d'un comité de gestion.

▶ Phase 3: Etablissement du cadre juridique et institutionnel

La forme juridique pour le fonctionnement des radios est de type « associatif apolitique, à but non lucratif ». Les radios seront gérés par un comité de gestion, assisté par l'UNESCO jusqu'à la fin du projet. Ce comité sera chargé de la mise en application des grandes orientations de politique générale.

▶ Phase 4: Aménagement des locaux

Un local doit être mis à la disposition du projet par les communautés. Ce local sera aménagé par les bénéficiaires eux-mêmes, appuyés par l'élite locale. L'appropriation de la radio se fera d'autant plus naturellement que les populations se sentiront davantage concernées parce qu'elles auront contribué matériellement et/ou financièrement à la réalisation du projet

▶ Phase 5 : Commande des équipements Les commandes d'équipements et leur installation seront réalisés par l'UNESCO en conformité et en accord avec le Ministère de la Communication.

▶ Phase 6: Mobilisation des ressources auprès des communautés

Au niveau local, la commune, les diverses associations, les élites locales et les divers acteurs sociaux seront mobilisés pour apporter leurs contributions au fonctionnement des radios. Les professionnels des médias seront sollicités pour apporter leur expertise en matière technique, managériale, éditoriale et d'animation, le plus souvent de manière bénévole ;

▶ Phase 7: Etudes diverses

Des études diverses, sondages d'opinion et autres évaluations seront réalisées pour déterminer les attentes des populations et orienter le contenu des programmes.

▶ Phase 8: Formations diverses

Les divers programmes de formation seront élaborés par l'UNESCO en tenant compte des réalités concrètes du site, du type de personnel de la radio (animateurs, gestionnaires, administrateurs, techniciens) du public cible, et des canons des métiers de la communication.

▶ Phase 9: Installation des équipements, lancement des programmes : la production des premières émissions est faite avec l'assistance de l'UNESCO.

La Gestion financière des fonds mis à la disposition de l'UNESCO dans le cadre du programme sera faite à partir du Bureau de l'UNESCO à Yaoundé qui a un administrateur des finances. Les achats d'équipements se font au niveau du siège à Paris.

Suivi et Evaluation

Le suivi – évaluation de l'ensemble du projet sera assuré par l'UNESCO, auprès de qui un consultant national sera spécialement recruté, et le comité de gestion à travers :

- l'organisation des missions de supervision et de contrôle de la mise en œuvre du Projet (UNESCO);
- la validation de la conformité des acquisitions des équipements achetés (Ministère)
- la validation du plan d'exécution (grille des programmes) élaboré par l'équipe de la station (UNESCO/Comités de gestion);
- l'organisation des réunions UNESCO/ Ministère/comités de gestion ;
- l'information des partenaires techniques et financiers sur l'état d'avancement du Projet (UNESCO) ;
- Les rapports d'activités semestriels et annuels présentés par l'UNESCO aux partenaires.

Le suivi du projet permettra d'évaluer les performances du projet, de mesurer son impact, afin de décider des mesures à envisager en perspective dans le cadre de la pérennisation, de l'extension du projet, en cas d'une exécution satisfaisante ou à défaut des mesures correctives ou de sauvegarde à prendre.

L'évaluation du projet se fera d'une manière interne par l'UNESCO.

La Méthode de suivi- évaluation spécifique aux radios communautaires qui sera mise en place sera enseignée aux membres du comité de gestion et aux animateurs de la radio. Cette méthode permet à l'UNESCO de contrôler l'évolution des taux d'écoute, de l'appropriation de la radio par les bénéficiaires et ainsi de tirer des leçons. Cela peut être par les réajustements de la grille des programmes, la modification des contenus etc.

Procédures d'audit interne et externes

Le fait que les opérations financières et états financiers réalisés par l'UNESCO dans le cadre du projet font l'objet de procédures de contrôle interne et externe arrêtées dans le « *Règlement financier, les règles et les directives de l'UNESCO* », impliquent la conformité au « principe d'audit unique » qui s'applique à l'ensemble des agences du système des Nations Unies.

Le règlement financier de l'ONU, accorde aux auditeurs externes des agences du système des Nations Unies, le droit exclusif d'effectuer un audit de leurs comptes, et de leurs états financiers.

Ceci implique que l'accès aux livres de l'UNESCO (y compris les justificatifs tels que les contrats et les factures) est réservé exclusivement à l'auditeur externe de l'UNESCO nommé par le Conférence Générale.

Analyse de risques et hypothèses

Le principal risque qui pourrait empêcher l'évolution du projet est lié aux conflits armés qui ne permettent pas une descente des experts sur le terrain. Dans ce cas le programme pourrait être retardé.

Autres risques potentiels : Non respect de la ligne éditoriale des radios qui sont des radios de développement apolitiques, qui peut entraîner une fermeture par le Ministère de la Communication; équipements en cessation de fonctionnement.

Mesures préconisées pour faire face à ces risques

- En cas d'interruption pour cause d'instabilité politique, le programme reprendrait immédiatement après le retour du calme.
- Les plupart des émissions de ce projet seront enregistrées à l'avance. Il n'y aura pas beaucoup de « directs »
- L'UNESCO veillera à ce que les équipements de protection soient fonctionnels dans toutes les radios.
- Il a été prévu dans le projet l'achat de pièces de rechange, et une formation en maintenance.

Le cadre logique

Objectifs	Indicateurs vérifiables	objectivement	Moyens de vérification	Principales hypothèses
<p>Objectif global de consolidation de la paix : <i>Introduction d'une culture de la paix à travers l'information/formation des communautés</i></p>	<p>Notions de paix mieux comprises par les communautés</p>		<p>Enquête d'audience Etude de l'impact des émissions</p>	<p>Facteurs externes nécessaires pour soutenir les objectifs à long terme : cessation des conflits armés.</p>
<p>Objectifs immédiats :</p> <p>Installer 2 radios communautaires (Paoua et Birao)</p> <p>Former le personnel de ces radios à la production des émissions</p> <p>Produire et diffuser des émissions sur la protection des populations vulnérables notamment des femmes, la sensibilisation au retour des déplacés et réfugiés, et le désarmement et la démobilisation des ex-combattants.</p> <p>Accompagner les programmes de développement et l'autopromotion des bénéficiaires par la production de programmes citoyens sur la promotion des droits humains,</p>	<p>2 radios communautaires fonctionnelles</p> <p>Personnel capable d'animer la radio sur les plans du management, de l'utilisation du matériel technique et de l'animation</p> <p>Diffusion des programmes spécifiques sur les thèmes cités</p>		<p>Visite des sites</p> <p>Radio émettant des émissions régulières, preuve du fonctionnement normal du matériel, du travail des animateurs et des gestionnaires.</p> <p>Ecoute des programmes diffusés</p>	<p>Conditions externes nécessaires pour que le Programme contribue à la réalisation de l'objectif global : la paix</p>

<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 32 opérateurs sont formés pour les besoins des radios communautaires : 8 animateurs, 3 techniciens, 5 par radio gestionnaires pour chacune des radios communautaires. • Des équipements radios numériques performants installés et opérationnels émettent sur un rayon de 70 km ; • La programmation et la diffusion d'émissions connaissant une grande audience et correspondent à des besoins réels des communautés ; • Une équipe formée à la promotion de la femme et au retour des réfugiés produit des émissions sur ces thèmes, avec la participation de la communauté ; • L'appropriation de cet outil de communication permettra une plus grande implication des communautés 	<p>Nombre de gestionnaires, d'animateurs et de techniciens formés</p> <p>Qualité des équipements livrés</p> <p>Grille des programmes des radios communautaires installées</p> <p>Inscription des programmes spécifiques dans la grille des programmes</p> <p>Nombre de personnes intervenant à la radio par courrier ou dans les émissions</p>	<p>Enquête auprès des communautés bénéficiaires</p> <p>Contrôle de la qualité des équipements livrés</p> <p>Ecoute des émissions diffusées</p> <p>Ecoute des émissions diffusées</p> <p>Courrier des auditeurs, mesure de l'impact des émissions diffusées</p>	<p>Conditions externes nécessaire pour que le Programme contribue à la réalisation de l'objectif spécifique : absence de conflits armés</p>
--	--	--	---

<p>Activités : <i>Actions à mener pour atteindre chacun des résultats</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat des équipements radios numériques performants et leur installation • La programmation et la diffusion d'émissions • Formation d'une équipe à la promotion de la femme et au retour des réfugiés • Sensibilisation des communautés à l'appropriation de cet outil de communication 	<p>Equipements numériques installés</p> <p>Diffusion des émissions dans les 2 radios communautaires</p> <p>Nombre d'animateurs formés aux émissions sur le genre</p> <p>Participation des populations aux émissions, interventions à l'antenne etc.</p>	<p>Visite des sites, inspection du matériel</p> <p>Ecoute des émissions diffusées</p> <p>Enquête d'audience sur les émissions diffusées en faveur de la femme</p> <p>Etude du courrier des auditeurs.</p>	<p>Conditions externes nécessaire pour que le Programme atteigne les résultats attendus : Absence de conflits armés</p>
---	---	---	---

Budget du Programme

Composante	Ligne	COÛT TOTAL
1. Personnel <i>Coordination</i>	10	62 000
2. Contracts, Etudes d'audiences, appui à la production des émissions spécifiques	20	40000
3. Equipements Achat, transport et installation du matériel de production, de diffusion, de sécurisation parafoudre et paratonnerre, groupe électrogène, motos (2),	40	142 000
Formations gestionnaires, animateurs, techniciens, à l'étranger, sur site		70 000
6. Divers, Matériel de travail pour le projet, ordinateurs, consommables, communications, etc	50	7 320
Sous-total		301 320
9. Frais de gestion 7%		22 680
TOTAL		324 000

Chronogramme des activités

Du: mois 1													
Au: mois 18													
Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
Résultat 1: Mise en fonctionnement des 2 radios communautaires													
Mise en place des instruments juridiques													Communautés de Birao et Paoua/ Ministère de la Communication UNESCO
Préparation des contrats													
Commande des équipements													
Aménagement des locaux													Ministère de la Communication UNESCO Les 2 comités de gestion
Formation des gestionnaires													
Formation des animateurs													
Installation des équipements													Ministère de la Communication UNESCO
Formation des techniciens													
Lancement des radios													
Résultat 2: Suivi du fonctionnement, appui à la production des émissions, Recyclage des personnels													
Suivi du fonctionnement													
Production des émissions													Communautés / HCR / OFCA
Evaluation Programme													

Résumé du Programme

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP) RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

RÉSUMÉ DU PROGRAMME¹

(A mettre en ligne sur le site du FCP)

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	UNESCO	Domaine Prioritaire:	3.1		
Autorité(s) nationale(s):	Ministère de la Communication, du Dialogue, du Civisme et de la Réconciliation Nationale				
Numéro du Programme:					
Nom du Programme:	Radios Communautaires				
Budget Total:	324 000\$				
Zone d'intervention:	Région de Birao et de Paoua				
Date d'approbation/Comité de Pilotage:					
Durée du Programme:	18 mois	Date de démarrage:	1er décembre 2008	Date de clôture:	30 mai 2010
Description du Programme:	<p>Installation de 2 radios communautaires dans les localités de Birao et Paoua en vue de produire et diffuser des émissions sur la protection des populations vulnérables notamment des femmes, la sensibilisation au retour des déplacés et réfugiés, et le désarmement et la démobilisation des ex-combattants, la lutte contre le VIH/SIDA,, la promotion de la femme etc..</p> <p>Les principales phases sont : Sensibilisation des populations bénéficiaires, achat des équipements, formation des gestionnaires, installation des équipements, formation des animateurs, formation des techniciens, inauguration officielle, production et diffusion des émissions.</p>				
Objectif global de consolidation de la paix:	Instaurer une culture de la paix, à travers l'information/formation des communautés de base.				
Objectifs immédiats:	Installer 2 radios communautaires fonctionnelles				

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

	<p>Former le personnel de ces radios à la production des émissions centrées sur la culture de la paix</p> <p>Installer les équipements de production et de diffusion modernes</p> <p>Produire et diffuser des émissions sur la protection des populations vulnérables notamment des femmes, la sensibilisation au retour des déplacés et réfugiés, et le désarmement et la démobilisation des ex-combattants.</p> <p>accompagner les programmes de développement et l'autopromotion des bénéficiaires par la production de programmes citoyens sur la promotion des droits humains,</p>
<p>Résultats et activités clefs:</p>	<p>Chaque radio communautaire atteindra les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 32 opérateurs sont formées pour les besoins de la radio communautaire : 8 animateurs, 3 techniciens, 5 gestionnaires pour chacune des radios communautaires. Ce personnel sera capable de gérer efficacement les radios sur le plan technique, mais aussi éditorial et managérial, de définir la ligne éditoriale et d'établir les opérations de programmation des émissions ; • Des équipements radios numériques performants installés et opérationnels émettent sur un rayon de 70 km ; • La programmation et la diffusion d'émissions connaissant une grande audience et correspondent à des besoins réels des communautés ; • Une équipe formée à la promotion de la femme et au retour des réfugiés produit des émissions sur ces thèmes, avec la participation de la communauté ; • L'appropriation de cet outil de communication permettra une plus grande implication des communautés
<p>Approvisionnement:</p>	